

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit ELITE EQUITY FUND, B-EUR, un compartiment de VALORI SICAV

Emetteur UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.

ISIN LU2460216430

Téléphone Téléphonez au +352 27 1511 pour plus d'information.

Site Internet www.ubs.com/fml

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision d'UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. concernant ce document d'informations clés aux investisseurs.

Le présent PRIIP est agréé au Luxembourg.

La Société de gestion est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de production du document d'informations clés: 19 Juillet 2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Valori SICAV est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise de 2010 sur les organismes de placement collectif.

Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi.

La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

Objectifs

Le Compartiment investit selon une stratégie de moyen à long terme en vue d'accroître la valeur de ses actifs. Les actifs du Compartiment sont principalement investis dans des titres d'émetteurs conformes à la politique ESG disponible sur www.valorisicav.com. Le Compartiment investit l'essentiel de son actif dans des actions d'émetteurs internationaux, y compris de pays émergents. Le Compartiment pourra investir à concurrence de 10% de son actif total dans des foncières cotées, des GDR et des ADR cotés et dans des warrants sur actions et d'autres types de valeurs mobilières assimilables à des actions. Le portefeuille contient environ soixante-dix placements, essentiellement des sociétés à grande capitalisation globalement équilibrées, dont la capitalisation boursière est supérieure à 20 milliards d'euros. Le Compartiment peut investir à concurrence de 10% de son actif dans des OPCVM et/ou d'autres OPC (y compris des ETF). En principe, le Compartiment pourra également détenir temporairement des liquidités auxiliaires jusqu'à concurrence de 20% de son actif. Le Compartiment pourra conclure des opérations de prêt de titres. L'investissement dans des instruments financiers dérivés est autorisé, à des fins de couverture et/ou spéculatives. Le Compartiment n'aura pas recours à d'autres opérations de financement de titres. Le Compartiment est géré de manière active et n'est pas soumis aux contraintes d'un indice de référence. Ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Les revenus de cette catégorie d'actions sont réinvestis.

Investisseurs de détail visés

Ce fonds est destiné aux investisseurs de détail ayant des connaissances financières de base, et disposés à accepter les pertes éventuelles sur le montant investi. Le fonds vise à générer une partie substantielle de son rendement au moyen de revenus récurrents, tout en donnant un accès quotidien au capital dans des conditions de marché normales. La clientèle des segments cibles peut investir dans le fonds sans restriction aucune de la part de la plateforme ou du canal de distribution.

Banque dépositaire

UBS Europe SE, Succursale luxembourgeoise

Informations complémentaires

Des informations sur ELITE EQUITY FUND et sur les catégories d'actions disponibles, le prospectus dans son intégralité, et les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que des informations supplémentaires peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion de fonds, de l'agent administratif central, de la banque dépositaire, des distributeurs de fonds ou en ligne à l'adresse www.ubs.com/fml. Les derniers cours sont disponibles sur www.ubs.com/fml

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau moyen. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:	5 ans		
Exemple d'investissement:	EUR 10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 1 730	EUR 1 870
	Rendement annuel moyen	-82.7%	-28.5%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 680	EUR 10 550
	Rendement annuel moyen	-13.2%	1.1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 720	EUR 14 240
	Rendement annuel moyen	7.2%	7.3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 890	EUR 15 340
	Rendement annuel moyen	28.9%	8.9%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2022 et 2024.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

Que se passe-t-il si UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. En outre, en ce qui concerne UBS Europe SE, Luxembourg Branch, qui, en tant que dépositaire du fonds, est responsable de la détention de ses actifs (le "dépositaire"), il existe un risque potentiel de défaillance en cas de perte des actifs du fonds détenus par l'administrateur fiduciaire. Ce risque de défaillance est toutefois limité, car l'administrateur fiduciaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du fonds. L'administrateur fiduciaire est responsable envers le fonds ou les investisseurs du fonds de la perte d'un instrument financier conservé par le dépositaire ou l'un de ses agents, sauf si le dépositaire peut prouver que la perte résulte d'un événement extérieur échappant à son contrôle.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 124	EUR 728
Incidence des coûts annuels (*)	1.2%	1.2% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.6% avant déduction des coûts et de 7.4% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais initiaux.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne prélevons pas de frais de retrait pour ce produit, mais la personne qui vous le vend peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.1% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs.	EUR 106
Coûts de transaction	0.0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 1
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Des commissions de performance peuvent être payées dans certaines conditions décrites dans le prospectus. La commission de performance maximum s'élève à 10% de la surperformance par rapport à l'indice de référence.	EUR 17

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus sur www.ubs.com/fml

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 an(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à faire sur le produit, son fabricant ou la personne qui vous l'a recommandé ou vendu, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou nous contacter à www.ubs.com/fml-polices

Autres informations pertinentes

Les informations sur les calculs des scénarios de performances passées et précédentes sont disponibles sur www.ubs.com/fml

Représentant suisse: UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, CH-4051 Bâle. Agent payeur: UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich et ses filiales en Suisse. Pour obtenir les documents: Le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur et les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels (sous réserve de disponibilité) peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et sur www.swissfunddata.ch.